

Propositions pour un plan de relance de la filière forêt bois française

La Fédération Nationale du Bois propose 5 axes de travail pour accompagner la relance des entreprises de la filière bois française.



RELOCALISER DES INDUSTRIES VERTES ESSENTIELLES À LA NATION

Le bois a démontré pendant la crise son caractère essentiel à la vie de la Nation. C'est aussi un matériau d'intérêt général et une filière essentielle à la neutralité carbone. Sa souveraineté doit être préservée.

Compétitivité et développement des industries

- Réactiver le « suramortissement Macron »
- Créer une provision pour investissements et aléas
- Soutenir les investissements productifs qui valorisent la ressource nationale
- Baisser les impôts de production

Soutenir la structuration de la filière française

- Soutenir la consommation des ménages par la mise en place d'Eco-chèques pour les produits bois y compris bois énergie et conditionner les aides pour la rénovation des bâtiments à l'utilisation de matériaux renouvelables.
- Reconnaître le statut de l'exploitant forestier (carte professionnelle) comme maillon essentiel à l'alimentation de l'industrie nationale
- Réformer la fiscalité et refondre tous les systèmes d'aides* en les conditionnant pour accorder un bonus aux acteurs économiques qui contractualisent et/ou adhèrent à un label qui donne priorité à la transformation UE
**y compris les aides forêts, et les critères d'agrément des Organismes Producteurs pour le bois d'œuvre*
- Reconnaître par la loi l'intérêt général du label « Transformation UE ».
- Mettre en place une prime à la transformation (PAT) pour compenser le dumping sur le coût du transport France-Asie et les barrières douanières et phytosanitaires dont bénéficient les grumes.

SOUTENIR LA DEMANDE PUBLIQUE ET PRIVÉE AVEC "BOIS DE FRANCE"



Industriels et transformateurs de la ressource forestière locale ont choisi la marque « bois de France » comme outil fédérateur de la relance, de sauvegarde et de montée en gamme des entreprises nationales. Cette marque assurera la visibilité de l'offre locale, régionale et nationale pour servir petits, moyens et grands projets comme les JO2024 ou le grand Paris en valorisant la ressource de nos territoires.

- Créer un fonds défiscalisé pour assurer la visibilité de la marque
Il sera abondé par la filière, les entreprises, la GSB, les promoteurs, les distributeurs, l'Etat, les Régions, Départements et collectivités locales
- Créer un appel à projets pour des chantiers 100% Bois de France
Sur une base volontaire et porté par le gouvernement, cet appel à projets visera à soutenir le développement durable et la neutralité carbone du pays en contrepartie des soutiens reçus par la Nation pendant la crise COVID. Il s'adressera aux entreprises et collectivités pour des chantiers, des ouvrages publics et privés de toutes tailles. Le MEDEF pourrait utilement être sollicité pour apporter son savoir-faire dans la promotion de cette initiative et conforter son soutien à la transition écologique du pays.
- Réserver dans les marchés publics un minimum de 30% de bois de France avec comme objectif de dépasser 50%
- Instaurer des bonifications financières dans le cadre des dotations de l'Etat aux collectivités locales pour les projets en Bois de France
- Dans le cadre de la RE2020, objectiver scientifiquement le contenu carbone des différents matériaux, fixer des obligations de résultat carbone et un ratio de chaleur renouvelable contraignants et ambitieux

ECONOMIE LOCALE

1

ASSURER UN DÉBOUCHÉ DIVERSIFIÉ ET DURABLE AUX CONNEXES DE SCIERIES, AU BOIS FORESTIER D'INDUSTRIE ET PLAQUETTES FORESTIÈRES

Certains débouchés font l'objet de mutations structurelles (consommation de papier graphique, utilisation accrue de bois usagés en fin de vie, délocalisation des industries du meuble, etc....) qui aboutissent ou peuvent aboutir à une surproduction de connexes de scieries alors que ces derniers sont de très haute qualité et un élément essentiel de la compétitive de la filière. Certaines scieries freinent leur production faute de débouchés.

- Mettre en place un appel d'offre dédié aux petites installations de co-génération à très haut rendement installées dans les scieries.
1/3 des projets CRE attribués ont été abandonnés mais comptabilisés dans les dépenses de l'Etat, redonnons ces volumes à ceux qui en ont besoin, notamment aux projets déposés mais non retenus.
- Élargir le fond chaleur de l'ADEME au financement du séchage du bois et d'installations de co-génération.
- Mener des études pour trouver de nouveaux débouchés et usages, en particulier dans le domaine de la chimie verte ou de la production d'hydrogène.

RENFORCER L'INTERNATIONALISATION DE LA FILIÈRE PAR UN PLAN EXPORT DES SCIAGES ET PRODUITS TRANSFORMÉS

La France exporte du bois brut et importe des produits manufacturés.

C'est une aberration écologique qui n'est pas une fatalité.

Avec de la volonté politique, il est facile d'exporter moins de grumes. De nombreuses mesures techniques sont disponibles.

Avec, d'autre part, une stratégie et des moyens adaptés il est possible d'importer moins de produits transformés et de substituer ainsi l'export de grumes par des produits manufacturés. Tous les pays qui en ont la volonté l'ont réussi.

- Renforcer la capacité d'intervention de FRENCHTIMBER
- Mobiliser les services et agence de l'Etat dans la mise en oeuvre de la feuille de route de Frenchtimber
- Mobiliser le financement des Régions
- Mobiliser les entreprises
- Lever les barrières douanières pour l'exportation de sciages de frêne en Chine

PROMOUVOIR L'EMBAUCHE DES JEUNES À NE PAS SACRIFIER AVEC LA CRISE

Les écoles et les lycées ont besoin d'un soutien financier et d'être accompagné dans la réforme de la formation dont les effets s'ajoutent à la crise. Il faut éviter de sacrifier les jeunes diplômés percutés par la crise.

- Développer l'insertion par l'alternance
- Conforter les budgets des écoles et des CFA
- Modifier les règles du dispositif pro A pour le rendre opérationnel immédiatement

ASSURER LA SAUVEGARDE DES ENTREPRISES ET ADAPTER L'EMPLOI

Les dispositifs de départ anticipés en contrepartie d'embauches de jeunes doivent être réactualisés. La création de dispositifs de formation de durée limitée favorisant le transfert de compétences viendrait en complément.

- Mettre en œuvre des préretraites totales ou progressives
- Adapter le tutorat aux dispositifs de transfert de compétences en lien plus marqué avec les seniors et compensation financières pour les entreprises.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS DES ACTIONS DE FORMATION CIBLÉES

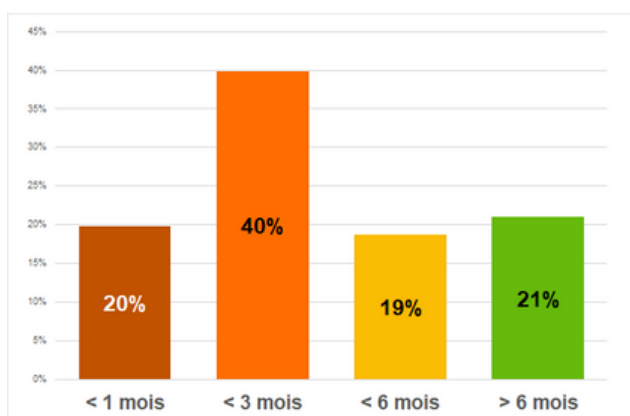
Des actions pragmatiques et innovantes développeront l'emploi.

- Alléger les procédures de reconnaissance des certifications et des modes de qualification
- Développer les actions intra y compris de courte durée et leur prise en charge en cas d'embauche
- Créer des enveloppes financières mobilisables avec plus de clarté quel que soit l'effectif des entreprises
- Permettre la montée en compétence des salariés et leur adaptabilité y compris aux nouvelles technologies

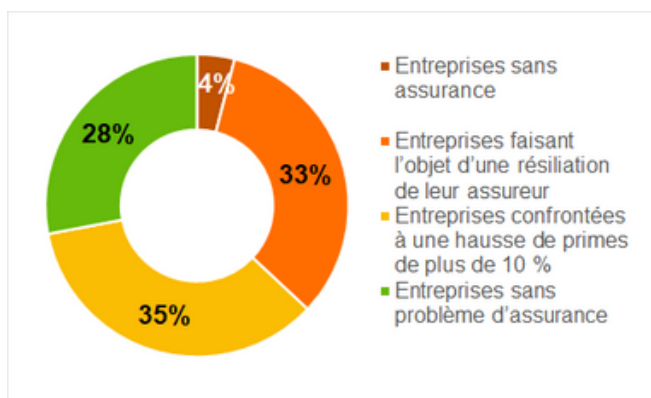


APPORTER DES SOLUTIONS POUR LE FINANCEMENT DES CAUTIONS D'ACHAT DE BOIS ET DES CONTRE GARANTIES D'ASSURANCE INCENDIE

60% des scieries ont moins
de 3 mois de trésorerie
disponible malgré le PGE.



Fin 2019, près de 70% ont
été confrontées soit à
une résiliation soit à une
augmentation de leur
assurance incendie



- La profession s'organise mais a besoin de cautionnement et contre-garanties publiques pour pérenniser le modèle économique mis en place.

RÉGULER LES "ACHATS COMPTOIRS" DE PALETTES

La pratique des "achats comptoirs" de palettes génère un chiffre d'affaires de 122 millions d'euros qui échappe à tout contrôle fiscal et freine la structuration des activités de reconditionnement.

HARMONISER LES PLANS FRANÇAIS ET ALLEMAND D'ADAPTATION DES FORÊTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

« La forêt est essentielle pour la société par les multiples services qu'elle rend (production de bois, préservation des sols, qualité de l'eau, biodiversité, etc.) et ce d'autant plus dans le contexte de défi climatique actuel pour lequel elle constitue avec le bois un levier d'atténuation reconnu, grâce au stockage de CO2 et à l'effet de substitution induit par l'utilisation du bois. »

Extrait de la feuille de route du ministère de l'agriculture pour l'adaptation des forêts françaises au changement climatique

La forêt et les bois sont des biens d'intérêt général essentiels à la Nation (et non un bien commun). Amplifier les fonctions économiques et écologiques de la forêt et du bois constitue un objectif partagé qui nécessite des investissements de moyen et long terme.

Il faut agir pour des forêts résilientes, développer la production de bois pour sécuriser l'approvisionnement de la nation et accroître les services qu'elles rendent. Les équilibres économiques des filières françaises et allemandes sont interdépendants. Les choix sylvicoles et les stratégies d'adaptation aux changements climatiques ont un effet direct sur ces équilibres.

- œuvrer pour la mise en place d'une stratégie adossée à un plan d'action et de financement harmonisée entre la France et l'Allemagne afin de solliciter des co-financements européens.

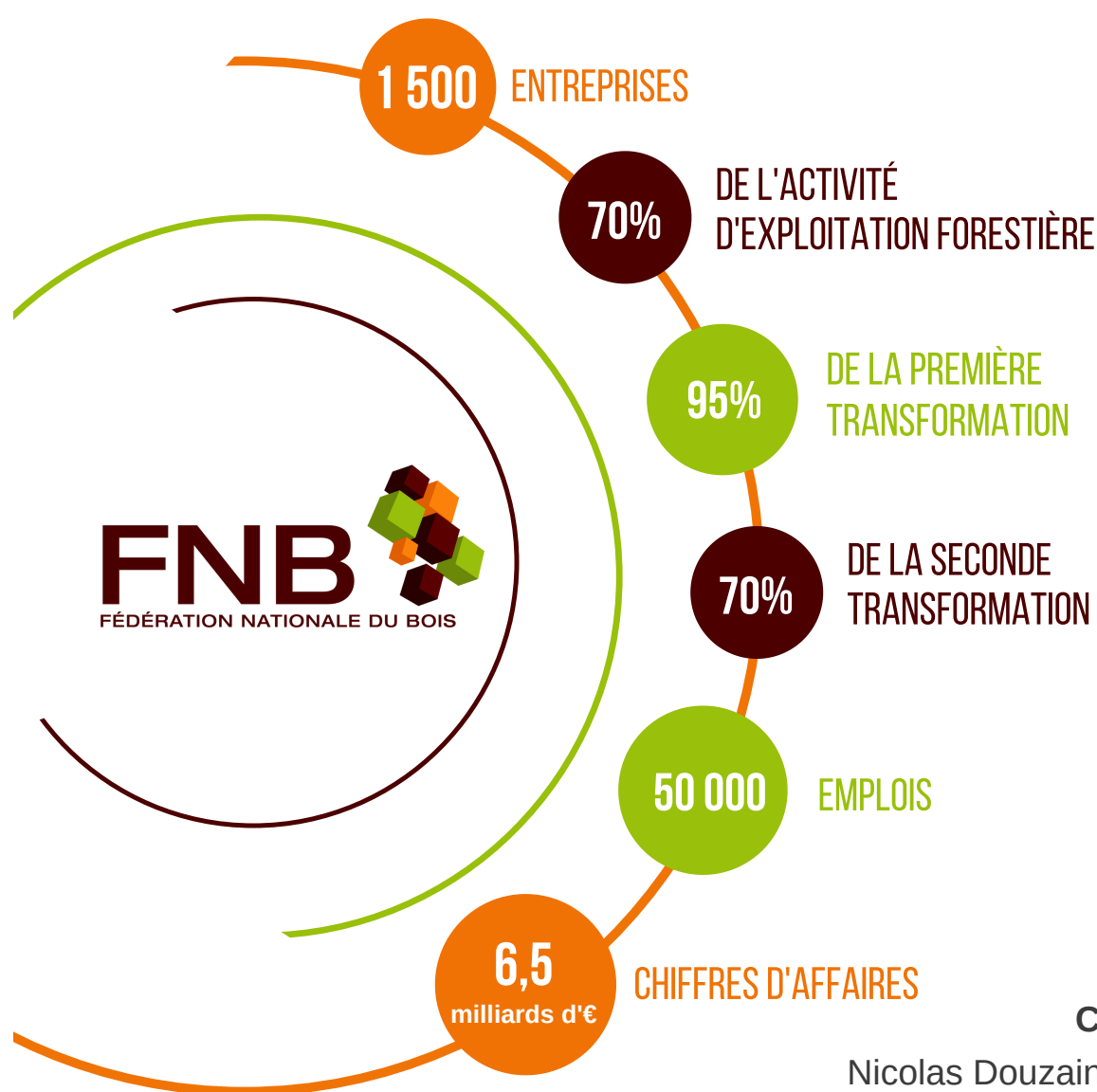
ÊTRE RÉACTIF FACE À LA CRISE DES SCOLYTES ET EN LIMITER LES IMPACTS ÉCONOMIQUES

Le changement climatique, engendre fragilise les peuplements d'une part et est favorable à la prolifération d'insectes ravageurs d'autre part. La crise des scolytes vécues en 2019 est amenée à se répéter et à se reproduire. La filière doit être accompagnée pour en limiter les impacts écologiques mais également économiques.

- Assurer le financement sans rupture des aides au transport des bois scolytés de l'Est vers l'Ouest de la France.
L'enveloppe attribuée est maintenant consommée à environ 70% et sera saturée d'ici fin juin début juillet. La prorogation doit être anticipée.
- Mettre en place une cellule de crise nationale pour gérer la crise des scolytes
- Proposer des aides au stockage de bois frais
- Mettre en place des aides à l'évacuation et au transport de sciages scolytés (exclusivement sciages) vers les pays tiers
- Trouver une réponse aux communes, exploitants forestiers, scieurs qui sont au plafond d'aides de minimis pour le transport vers l'Ouest de la France
- Développer des places de dépôt gratuites
- Reporter les coupes de bois sur pied non scolytés

LA FÉDÉRATION NATIONALE DU BOIS

La Fédération Nationale du Bois est l'organisation professionnelle des acteurs de la mobilisation et de la transformation du bois en France. Elle agit pour le compte d'entreprises d'exploitation forestière, de première et seconde transformation du bois, du négoce et intervient dans les débouchés aussi variés que les produits de la construction, la palette et les caisse palette, l'énergie sur des marchés intérieurs ou à l'export.



Contact

Nicolas Douzain-Didier
Délégué Général de la FNB
nicolas.douzain@fnbois.com